

CONSERVATOIRE
musique & théâtre



la
culture
vivante

Guide pratique
2022 - 2023

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶







// Sommaire

1. Quelques chiffres.....	page 4
2. Un conservatoire sur son territoire	page 5
3. Pratiques instrumentales	page 6
4. La formation musicale	page 6
5. Organisation des parcours	page 8
A. Parcours 3 mois -7 ans	page 9
B. La formation complète (diplômante)	page 10
C. Parcours Théâtre	page 11
D. Parcours Jeune	page 11
E. Parcours Adulte	page 11
F. Parcours Amateur	page 11
G. Pratiques collectives	page 12
H. Accompagnement de groupes	page 12
6. Un conservatoire en mouvement c'est aussi :	page 13
7. Un équipement performant	page 13
8. Sensibilisation et communication	page 14
A. Musique à l'école	page 15
B. Musique au collège	page 16
C. Des événements « phares »	page 17
D. Partenariats	page 18
9. Diffusion	page 20
10. Bon à savoir	page 20
11. Infos pratiques	page 22






Les missions du conservatoire s'articulent autour d'actions de sensibilisation, de découverte et de création ainsi que de transmission de notre patrimoine musical et théâtral. Pratiquer ou découvrir la musique, le théâtre, c'est nourrir sa curiosité, sa créativité, ses capacités cognitives et sa réflexion personnelle, son esprit critique. L'équipe pédagogique porte des valeurs fortes : ouverture, écoute, exigence, partage, plaisir et bienveillance.



Tourné vers l'avenir, le conservatoire de Saint-Priest se veut ambitieux, innovant et déterminé à proposer une offre adaptée aux différents publics.



1. Quelques chiffres



920
ÉLÈVES

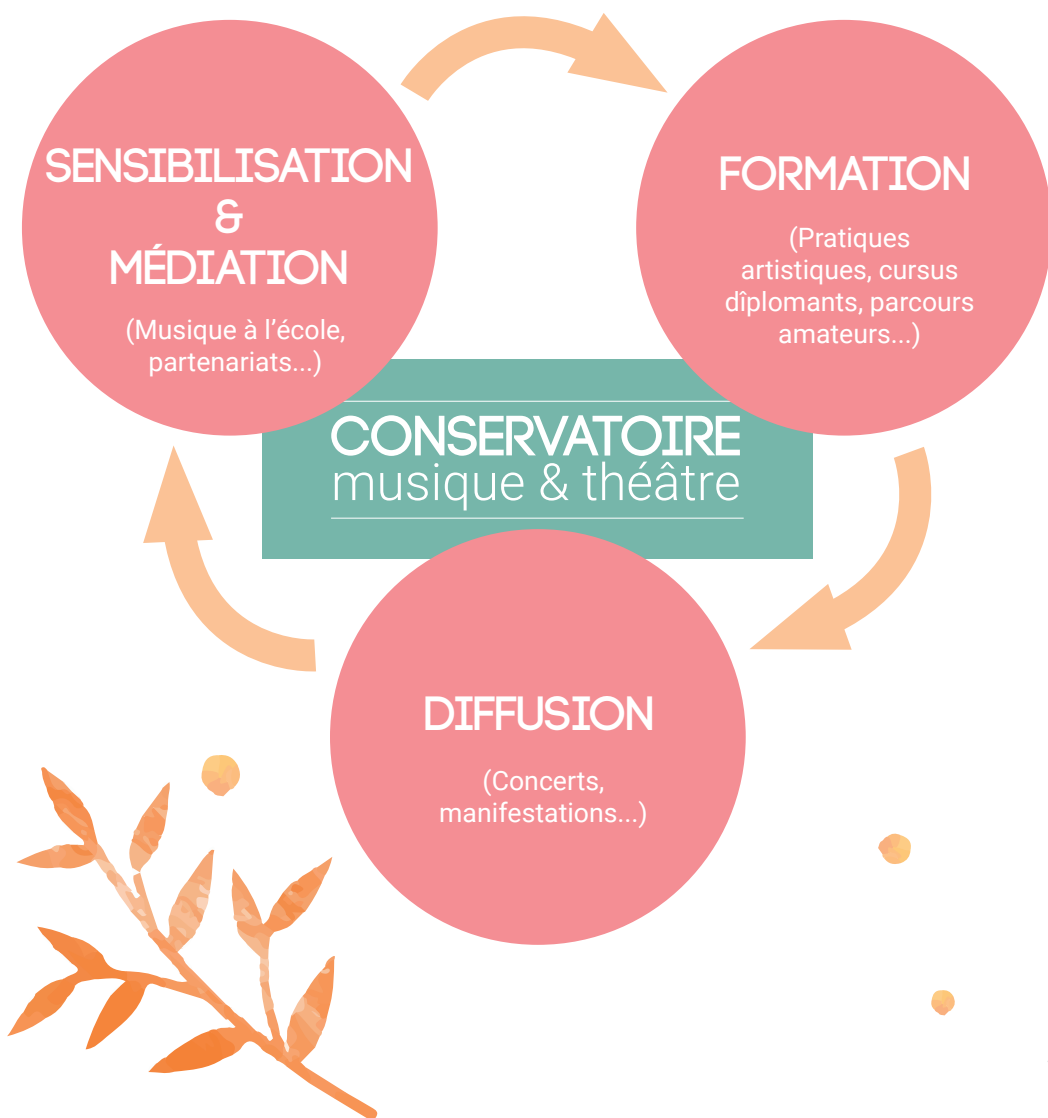
38
PROFESSEURS

100 MANIFESTATIONS,
CONCERTS / AN

10 000 SPECTATEURS / AN

120 000 PASSAGES / AN

2. Un conservatoire sur son territoire



3. Pratiques instrumentales

> Chaque département travaille en transversalité.

CORDES

- Alto
- Contrebasse
- Violon
- Violoncelle
- Orchestre Pizzicati (1^{er} cycle)
- Orchestre Les archets (2^e cycle)
- Musique de chambre
 - Etc.

VENTS

- Basson
- Clarinette
- Cor
- Flûte traversière
- Hautbois
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Musique de chambre
- Foehn orchestra (1^{er} cycle)
- Les soufflants (2^e cycle)
- Ensemble de cuivres

VOIX

- > **Chant**
 - Technique vocale
- > **Ensembles vocaux**
 - Chorales FM
 - KiddyVox (primaires)
 - FireVox (collèges)
 - JukeVox (lycée)
- > **Chœurs**
 - Chœur de femmes
 - Chœur mixte
 - Les notes bleues

ORCHESTRE DU CONSERVA

4. La formation musicale

1^{ER} CYCLE

- 1C1 (1h)
- 1C2 (1h)
- 1C3 (1h à 1h15)
- 1C4 (1h à 1h30)

2^E CYCLE

- 2C1 (1h15 à 1h30)
- 2C2 (1h15 à 1h30)
- 2C3 (1h30)

3^E CYCLE en unités de valeurs

- 3C1
- 3C2



INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

- Guitare
- Percussions
- Piano
- Musique de chambre
- Ensemble de percussions
- Ensemble de guitares
 - Piano à 4 mains
- Atelier déchiffrage

MUSIQUES ACTUELLES

- Basse électrique
- Batterie
- Guitare électrique
- Claviers
- MAO (musique assistée par ordinateur)
 - Percussions
 - Chant
- Instruments en ateliers
- Combos (ados, adultes)
 - Ragtag (3^e cycle)
- Groupes musiques actuelles

THÉÂTRE

- Ateliers éveil / initiation
- Ateliers (1^{er} cycle)
- Ateliers (2^e cycle)



ERVATOIRE

La formation musicale est organisée en trois cycles.

Le **1^{er} cycle** (4 années, cours d'une heure/semaine) permet d'acquérir les bases du langage musical.

Le **2^e cycle**, cycle de perfectionnement (3 années : cours de 1h à 1h30).

Le **3^e cycle** est un cycle plus personnalisé, voulant répondre pour le mieux aux attentes et au parcours singulier de chacun. Il est organisé en unités de valeurs, (certaines obligatoires, d'autres facultatives) : technique du son, musique assistée par ordinateur (MAO), harmonie, direction d'orchestre, culture musicale.

Chaque cycle est validé par un contrôle des connaissances.

5. Organisation des parcours

A. Parcours 3 mois - 7 ans

B. La formation complète (diplômante)
À partir du CE1

C. Parcours « théâtre » (À partir du CE2)

D. Parcours « jeune »

E. Parcours « adulte »

F. Parcours « amateur »

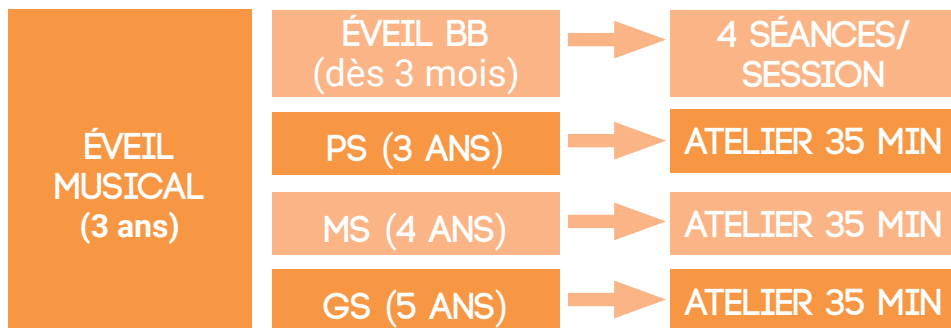
G. Pratiques collectives

H. Accompagnement de groupes

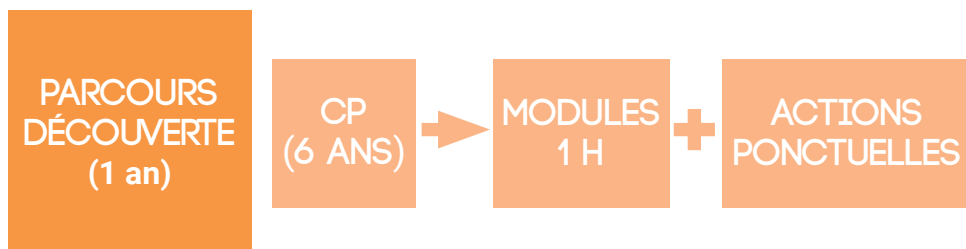


A. Parcours éveil

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 mois pour l'éveil des tout-petits, puis de petite section (3 ans) à grande section. L'éveil musical permet de susciter la sensibilité artistique, de cultiver la créativité, d'ouvrir et d'affiner les perceptions.



Les enfants scolarisés en CP ont accès au **PARCOURS DÉCOUVERTE**. Organisé en **modules de 1 heure hebdomadaire**, ils permettent de découvrir différentes facettes de la pratique musicale : **expérimentation sonore, création de chansons, découverte des instruments, des percussions, initiation au langage musical...**



B. La formation complète (diplômante)

À PARTIR DU CE1



La **formation complète** est accessible à partir de la classe de CE1. Elle regroupe trois axes complémentaires :

- **une pratique instrumentale ou vocale,**
- **une formation musicale générale,**
- **une pratique collective** (orchestres, chœurs, ateliers...) à partir de la troisième année.

Ainsi que des actions ponctuelles enrichissant la formation (rencontres, ateliers thématiques, etc.).

1^{ER} CYCLE (3 à 5 ans)

Pratique collective
+ Formation musicale
+ Pratique instrumentale
ou vocale
= AEM (Attestation
d'Études Musicales)

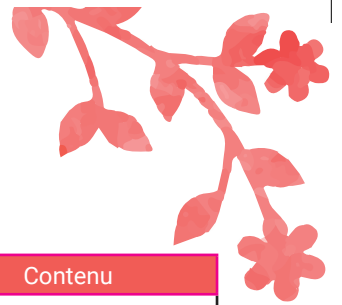
2^E CYCLE (3 à 5 ans)

Pratique collective
+ Formation musicale
+ Pratique instrumentale
ou vocale
= BEM (Brevet d'Études
Musicales)

3^E CYCLE (2 à 4 ans)
UV :

Pratique collective
+ Formation musicale
+ Pratique instrumentale
ou vocale
= CFEM (Certificat de Fin
d'Études Musicales)





C. Parcours « théâtre »

Accès	Durée	Contenu
A partir du CE2, 10 élèves par atelier.	À définir avec le professeur.	Initiation au jeu théâtral, à la mise en scène, à l'expression et au mouvement scénique

D. Parcours « jeune »

Accès	Durée	Contenu
Réservé aux moins de 18 ans justifiant un niveau de début de 2 ^e cycle instrumental.	3 ans maximum.	1 pratique instrumentale ou vocale et une pratique collective obligatoire au choix.

E. Parcours « adulte »

Accès	Durée	Contenu
Adulte débutant ou reprenant, selon les places disponibles.	4 ans maximum.	1 pratique instrumentale ou vocale une pratique collective obligatoire et formation musicale si nécessaire.

F. Parcours « amateur »

Accès	Durée	Contenu
Avoir validé un 1 ^{er} cycle instrumental ou avoir terminé un parcours adulte.	4 ans.	12 cours d'instrument de 45 min /an et 1 pratique collective obligatoire.

G. Pratiques collectives

Accès	Durée	Propositions
Tout musicien amateur motivé, quelque soit son âge et son niveau	indéterminée	Chœur mixte Chœur de femmes « Les notes bleues » Orchestres Musique de chambre... Combos ados / adultes

H. Accompagnement de groupes

Accès	Durée	Contenu
Groupes constitués (musiques actuelles, musique de chambre...)	6 séances de 2h/an	Coaching Enregistrement Technique de groupe Travail scénique...



6. Un conservatoire en mouvement c'est aussi :

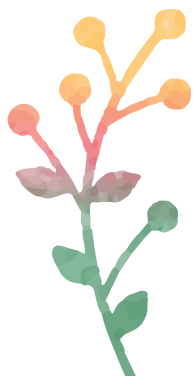
- **Des Semaines banalisées** autour de la création, de l'improvisation, de rencontres transversales, de thématiques partagées... pour tous les publics.
- **Des stages** : « mises au vert » liés aux projets scéniques.
- **Des résidences d'artistes** liées à des projets spécifiques et à des innovations pédagogiques.
- **Des « master class »** permettant un approfondissement technique et une exigence artistique avec intervention d'un artiste / pédagogue invité.
- **Des actions de sensibilisation**, aussi bien en milieu scolaire, que de découvertes en famille.

7. Un équipement performant

- **Un studio « high tech » permettant :**
 - L'enregistrement et la sonorisation en live et en studio...
 - Une approche pédagogique au service des techniques du son.
- **Un parc instrumental adapté pour l'enseignement :**
 - Des musiques actuelles : salles dédiées équipées, sono, amplis, claviers, MAO (musique assistée par ordinateur), logiciels...
 - Des orchestres à l'école : cuivres, cordes, percussions /flûte /guitare.
 - Parc de percussions complet, saxophones ténor, baryton, clarinette basse, contrebasses.
 - Instrumentarium pour les écoles (batucada, fanfare de rue...)
 - Parc instrumental dédié à la location aux élèves à tarif préférentiel.



8. Sensibilisation et communication



A. Musique à l'école

B. Musique au collège

C. Des événements « phares »

D. Partenariats





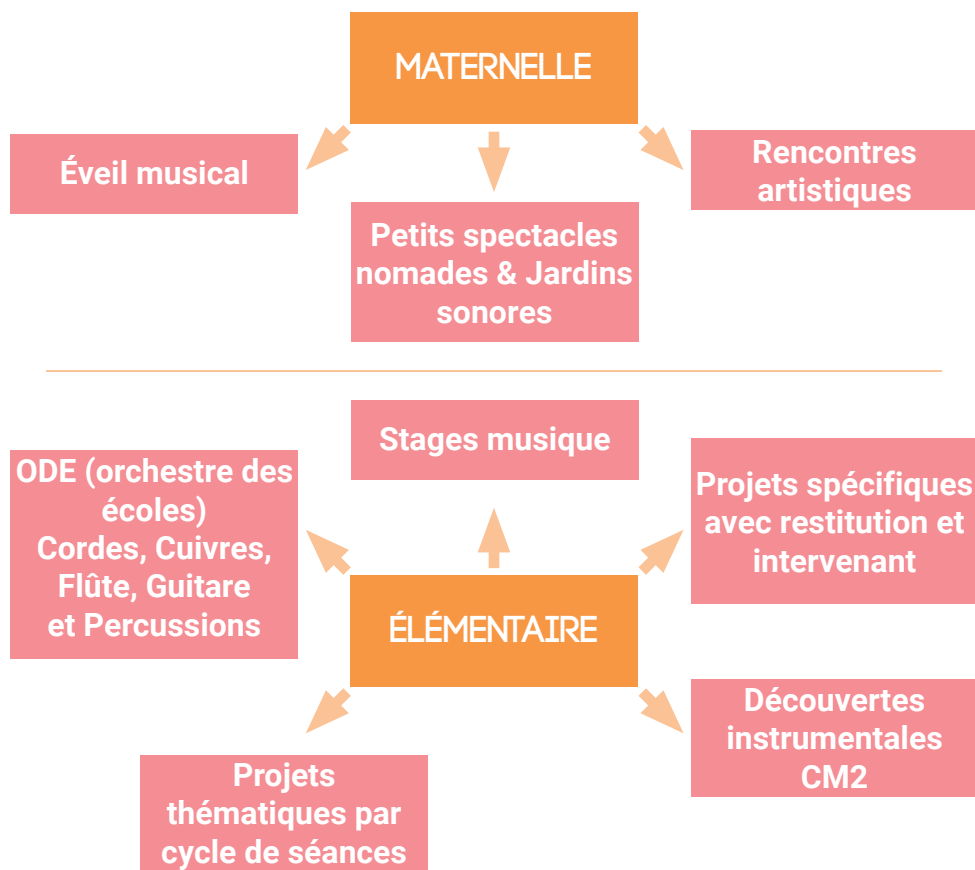
A. Musique à l'école

Le Conservatoire souhaite affirmer son engagement et sa détermination à intervenir en milieu scolaire.

Pour cela il se positionne en tant que partenaire « ressource » apportant compétences, projets multiples, propositions variées et adaptées et financements.

En concertation régulière avec l'IEEN (Inspecteur de l'Education Nationale), il s'appuie sur une équipe pédagogique qualifiée, polyvalente et engagée. Elle est constituée de professeurs intervenants en milieu scolaire (PIMS) et de pédagogues artistes, porteurs d'actions de sensibilisation, de découverte et d'apprentissage.

Fort de son expérience (plus de 30 années de partenariat dans les écoles), de son dynamisme et de son savoir-faire, le Conservatoire propose deux grands axes d'interventions : **en maternelle et en élémentaire.**





B. Musique au collège

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) existent officiellement depuis 2006. En partenariat avec le Collège Colette, elles permettent aux élèves de suivre **une scolarité normale, tout en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affirmées**. Ces classes sont constituées autour d'un projet pédagogique équilibré qui respectera la double finalité. Elles s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Établissement du collège Colette et du Projet d'Établissement du Conservatoire. Elles accueillent **près de 90 élèves**, répartis en 4 classes de la 6^e à la 3^e.

L'**emploi du temps** des élèves est **aménagé**, leur permettant de venir en après-midi au Conservatoire. La **scolarité est gratuite**, ainsi que le **prêt des instruments**. L'accès, sans connaissances préalables, est possible après un test d'observation évaluant la motivation et l'engagement des élèves, pour l'ensemble du cursus de 4 années. Des projets artistiques partagés avec les autres élèves du Conservatoire font partie intégrante de ce dispositif.





C. Des événements « phares »

Le Conservatoire propose à chaque saison des rendez-vous marquant sa volonté de communiquer, de montrer, de faire savoir, d'expliquer l'étendue de son activité et de ses propositions artistiques.

Pour cela, il organise ou participe à différents événements, destinés à un très large public, apportant un éclairage nouveau au-delà des représentations parfois erronées :

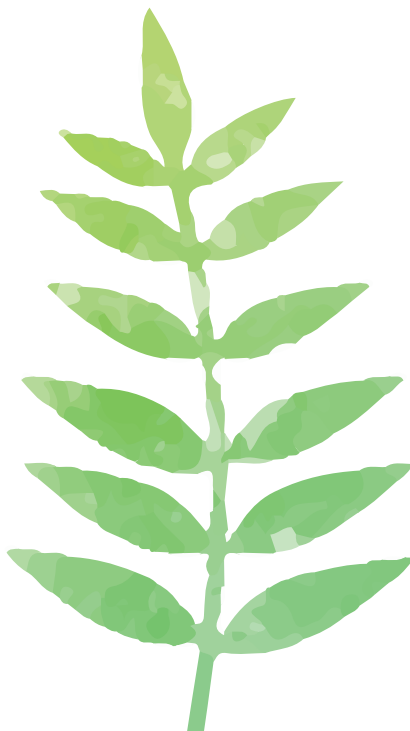
- **Carrefour des associations, début septembre**
- **Production des artistes enseignants**
- **La Journée Portes Ouvertes**
- **Les rendez-vous d'information réguliers**
- **Les ateliers de découverte en famille**
- **La Fête de la musique...**



D. Partenariats

Fort de son histoire et de son rayonnement, le Conservatoire entretient et multiplie ses partenariats, de différentes natures et sous différentes formes :

- **APEM** : association des parents d'élèves et musiciens: stage d'été (depuis 35 ans)
- **Partenaires institutionnels** :
 - Médiathèque,
 - Artothèque,
 - Château,
 - Théâtre Théo Argence,
 - Cinéma Le Scénario.
- **MJC, maisons de quartier, CCAS...**
- **Conservatoires de la métropole**
- **Enseignement supérieur** :
 - Université Lyon II,
 - CNSMD,
 - CEFEDM,
 - CFMI.
- **Institutions culturelles** :
 - Auditorium de Lyon,
 - Opéra National de Lyon...
- **Résidences d'artistes** :
 - La « Forge »,
 - « L'ARFI »,
 - Artistes et compagnies invités...
- **Ensembles** :
 - 2T3M...
 - Académie du concert,
 - Collectif « l'autre moitié »
 - Orchestre d'harmonie de Saint-Priest
- **Les festivals** :
 - Music en Ciel,
 - Biennale de la danse...





9. Diffusion

Le Conservatoire est un équipement majeur de la dynamique culturelle de Saint-Priest. Il est l'illustration de la culture vivante, en mouvement et en constante évolution.

Il fabrique une saison **entièrement gratuite** de spectacles artistiques avec, par et pour les San-Priots :

100 manifestations, concerts, animations, conférences...

Des actions avec les partenaires culturels sociaux et associatifs de la Ville

Présence sur des évènements de la Ville.

Des projets partagés sur le bassin de vie métropolitain (le fest, orchestre intercordes...)

Pour le plaisir des 13 000 spectateurs annuels !

Chaque année, début septembre, un programme de saison annonçant l'ensemble des évènements organisés par le conservatoire est diffusé.

10. Bon à savoir

- **L'entrée** aux spectacles du Conservatoire **est gratuite** dans la limite des places disponibles.
- Dans la mesure où le spectacle fait l'objet **d'une billetterie** :
 - Tout spectateur, quelque soit son âge doit être en possession d'un billet d'entrée.
 - L'ouverture des portes : 30 minutes avant le début du spectacle, accès à la salle de spectacle 10 minutes avant.
 - Les places ne sont pas numérotées, le placement est libre.
 - La réservation peut se faire au conservatoire une semaine avant la date du spectacle, soit au secrétariat, soit en téléphonant au **04 78 20 03 22**, soit par mail : **conservatoire@mairie-saint-priest.fr**

Au même titre que tous les enseignements du conservatoire, nos spectacles, manifestations... sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



11. Infos pratiques

Conservatoire de Musique et Théâtre de Saint-Priest
Place Bruno Polga
04 78 20 03 22
conservatoire@mairie-saint-priest.fr
www.conservatoire-saint-priest.fr
www.facebook.com/Conservatoire.Saint.Priest/
www.instagram.com/conservatoiresaintpriest/

// Accès

• En tramway :

Ligne T2 direction Saint-Priest Bel Air, arrêt Esplanade des Arts.

• En bus :

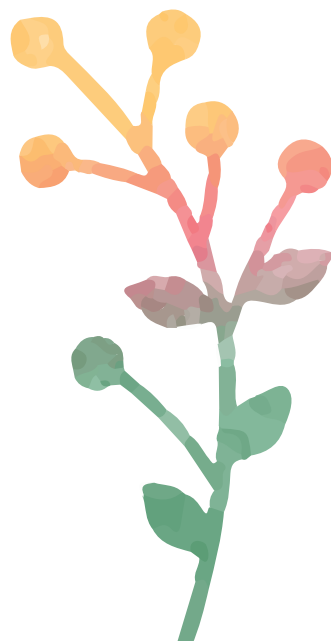
- Ligne C25 direction Saint-Priest Plaine de Saythe, arrêt Esplanade des arts

- Ligne 62 Mions-Saint-Priest, arrêt Esplanade des arts.

// Comment s'inscrire

- Réinscription du 2 au 23 mai 2022

- Inscriptions des nouveaux : du 20 juin au 7 juillet et du
1^{er} au 7 septembre 2022







CONSERVATOIRE musique & théâtre

Place Bruno Polga

04 78 20 03 22

conservatoire@mairie-saint-priest.fr

www.conservatoire-saint-priest.fr



www.facebook.com/Conservatoire.Saint.Priest/



www.instagram.com/conservatoiresaintpriest/